



**Déclaration préliminaire intersyndicale de boycott**  
**Comité Social d'Administration de la PJJ -17 octobre 2024**

Madame la Directrice,

Depuis le 31 juillet, les agents de la PJJ sont fortement mobilisés contre le plan de casse sociale mis en œuvre à la PJJ.

Ainsi, nos quatre organisations syndicales ont lancé plusieurs journées d'actions et de grève. Ce mouvement, appuyé par des rassemblements à travers les territoires, témoigne de l'urgence d'une situation inacceptable pour les agents de la PJJ. La suppression des postes contractuels, malgré des promesses de recrutement, compromet la continuité des missions et aggrave une situation déjà critique sur le terrain.

Le 2 octobre dernier, l'intersyndicale a été reçue par le directeur de cabinet du garde des sceaux qui a annoncé que la PJJ constituerait une priorité du ministère de la Justice.

A l'issue de cette première rencontre, ce dernier a pris les engagements suivants :

- Le renforcement du dialogue social avec des échanges plus transparents et notamment le partage du rapport de l'Inspection Générale de la Justice suivi d'un plan d'action mené en concertation avec les organisations syndicales
- Une accélération des embauches programmées par la DPJJ ainsi qu'une lisibilité sur les contrats renouvelés et les postes pourvus pour chaque DIR
- L'engagement d'une véritable réflexion sur les conséquences du CJPM et la charge de travail qui y est liée
- L'arbitrage sur la demande de l'intersyndicale de ne pas décompter les journées de grèves à savoir pour les 14 et 29 août ainsi que le 19 septembre.

Si les annonces budgétaires ne sont pas pour nous rassurer, le garde des sceaux s'est montré soucieux de ne pas impacter les recrutements et les moyens humains.

Près de deux semaines après cette rencontre, l'intersyndicale et les agents de la PJJ veulent des garanties concrètes pour que les moyens annoncés comme dédiés à une politique éducative pour la justice des mineurs ne soient pas qu'une déclaration d'intention.

Nous faisons face aujourd'hui aux conséquences d'une gestion désastreuse de la DPJJ. L'opacité et la mise à l'écart des syndicats sur des questions aussi graves soulèvent des doutes quant à la confiance que nous pouvons encore accorder à la direction de la PJJ. Dans ce contexte, nos quatre syndicats ne peuvent envisager sérieusement la poursuite d'un dialogue social déjà fragilisé.

**Aussi, dans l'attente des garanties concrètes sur les engagements du Directeur de cabinet du GDS, nos quatre syndicats ont décidé de suspendre leur participation à toutes les réunions préparatoires et au CSA national.**